

Accident de chasse mortel à Franceville

Il criblé son ami de plombs en brousse

N.O.

Franceville/Gabon

FAISANT fi de la fermeture de cette activité en ce moment, trois amis se sont retrouvés, dans la nuit du 7 au 8 décembre 2015, dans la forêt du village Youlou, sur la route d'Onkoua, à environ 22 kilomètres de Franceville, pour une partie de chasse. Cette battue, malheureusement se soldera par un drame : la mort de Pradino Dirros Djilamonoh, Gabonais de 26 ans, accidentellement criblé de balles par son compatriote Zacharie Okoumba, 46 ans. Cette nuit-là, apprend-t-on, les deux Gabonais et leur ami Santiago Mba Mezui, un sujet équato-Guinéen de 46 ans, à la recherche du gibier, marchent en file indienne. Soudain, Okoumba, qui se trouve en tête de peloton, dit apercevoir une bête et demande à ses deux compagnons d'attendre sur place, sans faire de bruit, de peur que l'animal ne s'échappe. Il fait donc un détour, pour espérer surprendre la proie.

Et, alors qu'il pense l'avoir dans son viseur, il ouvre le feu.

Mais à sa grande surprise, c'est son ami Pradino Dirros Djilamonoh qu'il entend crier, car il vient de recevoir la décharge de plombs.

« Je me suis rendu compte que je venais de tuer un homme, mon ami. A l'instant, j'ai perdu tout contrôle et j'ai couru dans la forêt, sans savoir où j'allais. Je voulais aller me suicider, parce que je savais que je venais de tuer un de mes compagnons », témoigne le meurtrier présumé.

Au même instant, Santiago, qui n'est pas loin, accourt pour tenter de porter secours à Pradino. Mais le constat est cruel : le jeune homme est raide mort, tué sur-le-champ, son corps baignant dans une mare de sang. Son cœur a été transpercé par les plombs. Il est également atteint au niveau du cou et de l'épaule gauche, ainsi que tout près de l'appareil génital et à l'oreille gauche.

Désormais tout seul face à cette affreuse réalité, San-



Photo : N. O.

Pradino Dirros Djilamonoh, mortellement blessé au cours de la partie de chasse. Photo de droite : Quelques parents du jeune homme faisant mouvement vers le domicile de l'ancien député pour obtenir vengeance.



Photo : N. O.

tiago prend aussitôt la direction du village pour en informer les familles. Arrivé au village, il retrouve Okoumba sortant de sa course folle dans la forêt. Le chef de village alerte les autorités judiciaires et les gendarmes qui se joignent aux villageois pour sortir le cadavre de la forêt.

Entre-temps, la famille de la victime, mise au courant, décide d'investir le domicile du présumé meurtrier, au quartier Mangoungou, pour y attendre l'auteur présumé de la mort de leur enfant, en

vue de lui ôter également la vie.

NÉGOCIATION Mais les gendarmes, qui voient les choses venir, ont déjà pris les dispositions qui s'imposent en mettant en sécurité le mis en cause et son unique témoin, qui se sont livrés eux-mêmes aux pandores. En effet, lorsque le véhicule de la gendarmerie à bord duquel se trouve la dépouille arrive à hauteur de Jules Kami, ancien député de Franceville, celui-ci est aussitôt

encerclé par la famille, qui exige qu'on lui livre Zacharie Okoumba.

Il s'ensuit une période de tractations entre les agents et les parents de Pradino. Les pandores réussissent tant bien que mal à convaincre leurs interlocuteurs. Ils peuvent donc passer pour aller déposer le corps à la morgue. Mais la famille du défunt ne veut pas en rester là. Elle fonce tout droit au quartier Joumas, au domicile de Jules Kami, ancien député de la commune, pour qui la victime et ses deux compa-

gnons travaillent. Pour les parents de Pradino en effet, l'ancien parlementaire serait le commanditaire présumé du meurtre de leur fils. D'où leur descente à son domicile, pour venger le disparu. Plus de peur que de mal, heureusement - les gendarmes étant intervenus à temps - pour l'ancien parlementaire, qui affirme néanmoins qu'une des femmes composant le groupe a failli le poignarder.

S'il reconnaît que Zacharie Okoumba, Santiago Mba Mezui et, tout récemment, Pradino Dirros Djilamonoh font partie de son personnel chargé d'exécuter ses travaux de construction, il déclare ne pas avoir la maîtrise de leurs mouvements. Ne se dit-il d'ailleurs pas surpris d'apprendre que ces derniers ont voulu pratiquer la chasse au moment où celle-ci est déclarée officiellement fermée!

A Franceville, indique-t-on, une enquête est ouverte pour situer les responsabilités des uns et des autres dans cet horrible drame.

Braquage à Mouila

Elle complotte contre son oncle pour le délester de 900 000 francs

FN

Mouila/Gabon

ADÉLAÏDE Komba Moutendi (25 ans), la nièce, Carna Mboumbou Moghoa (22 ans), amie de Adélaïde, Levy Mounquengui et Ngadi Edongué (18 ans), tous deux bourreaux présumés recrutés par les deux jeunes femmes pour délester Jérôme Moukanga d'une somme de 900 000 francs, attendent désormais leur jugement à la prison centrale de Mouila. Après y avoir été récemment placés sous mandat de dépôt par le parquet. Tous de nationalité gabonaise, les trois premiers exercent comme manœuvres à la société Olam, tandis que Ngadi Edongué, le dernier, est sans emploi. Le 28 novembre dernier, Jérôme Moukanga, un habitant du village Ikembélé, situé à 52 km de Mouila, sur la route de Mimongo, vient faire ses courses en ville. Vers 22 heures, l'homme décide de se rendre chez son



Photo : FN

Carna (g) et Adélaïde, les deux présumées organisatrices du braquage.

frère, résidant au village Nombakélé, à 3 km de la commune. Mais en ce samedi, Mouila et sa périphérie vibrent au rythme de l'ambiance du week-end. Jérôme Moukanga, qui a du reste de l'argent sur lui, ne résiste pas à la tentation de se diriger vers un bar environnant pour prendre un verre.

Il y trouve sa nièce Adélaïde Komba Moutendi et sa copine Carna Mboumbou Moghoa. Alors que la boisson

coule et que la conversation s'anime entre les trois personnes, Jérôme commence à s'intéresser à la petite Carna. Il s'informe alors discrètement auprès de sa nièce sur la situation matrimoniale de son amie. L'homme ayant reçu carte blanche pour agir, la communication devient plus directe avec Carna. Pendant ce temps, Komba Moutendi, qui surveille quasiment tous les gestes de l'oncle, constate que ce dernier a beaucoup d'argent



Photo : FN

Levy Mounquengui et Ngadi Edongué, les deux individus chargés d'exécuter la sale besogne.

dans son sac. Elle alerte aussitôt, discrètement, sa copine. Il faut alors faire quelque chose pour le lui déposséder. En quelques secondes, la stratégie est vite trouvée : l'organisation d'un braquage, pendant que Carna et son soupirent seront dans une chambre d'hôtel. Levy Mounquengui et Ngadi Edongué seront mis à contribution.

En quittant le bar, la nièce continue donc à tenir compagnie au couple, jusqu'à l'entrée du fameux nid d'amour. En guise de remer-

ciement, tonton lui remet 5000 francs et voilà Adélaïde Komba Moutendi qui fait demi-tour, laissant les deux tourtereaux en intimité.

Mais à peine leur a-t-elle tourné le dos que deux jeunes gens sortis de nulle part, dans l'obscurité, et munis de tessons de bouteilles, immobilisent aussitôt Jérôme Moukanga, qu'ils somment de leur donner son sac. L'homme tente de faire de la résistance, mais c'est sans compter sur la détermination des deux

voyous, qui prennent très vite le dessus sur lui, avant de se fondre dans l'obscurité, avec le sac d'argent.

Mais Jérôme trouve tout de même curieux que pendant la lutte qu'il mène avec ses agresseurs, Carna n'a pas levé le petit doigt, même pour appeler de l'aide. Il en déduit tout de suite que celle-ci es de mèche avec ses bourreaux, et qu'un plan a été ourdi contre lui pour le délester de son argent.

De retour au PK 3, il informe son frère et le reste des habitants de sa mésaventure. Des recherches sont organisées nuitamment, jusqu'à ce que Levy Mounquengui et Ngadi Edongué soient débusqués. Sommés de restituer les sous subtilisés, ils sortent d'abord 400 000 francs, puis 400 000 francs encore, et enfin 100 000 francs, sous la pression des populations. Présentés devant le procureur de la République pour répondre de leur acte, tous les quatre présumés malfaiteurs ont été ensuite placés sous mandat de dépôt à la prison centrale de Mouila, en attendant d'être jugés.

Lutte contre le braconnage

Plus de 200 kilogrammes d'ivoire saisis dans la commune d'Akanda

AEE

Libreville/Gabon

CE sont, au total, 206 kilogrammes d'ivoire correspondant à 21 éléphants, qu'une équipe composée des agents des Eaux et Forêts, de la Police d'investigation judiciaire (Pij) et de l'organisation non gouvernementale «Conservation Justice», viennent de saisir au quartier Marseille, dans le premier arrondisse-

ment de la commune d'Akanda. Les pointes d'éléphants dissimulées dans cinq trolleys, à l'arrière du véhicule d'Adamou Nouho, agent des Eaux et Forêts, qu'accompagnait son homonyme et présumé complice Adamou Bâ Mamadou, un ressortissant camerounais, étaient sur le point d'être vendues à un «gros client» dont l'identité n'a pas été révélée. Selon des sources autorisées, le fonctionnaire des Eaux et Forêts est soupçonné, depuis



Photo : AEE

Les deux présumés trafiquants.

plusieurs années, d'appartenir à un réseau bien huilé de trafic d'ivoire. Son nom a plusieurs fois été cité dans ce genre d'affaire. Mais faute de preuves conséquentes, il n'a jamais été inquiété. Mais cette fois, il semble que Adamou Nouho ait été poursuivi par la malchance. D'autant que les agents des Eaux et Forêts et ceux de l'ONG, bien renseignés sur une grande livraison de pointes d'ivoire d'éléphants, en provenance de la commune de

Libreville, et qui doit s'effectuer dans la journée de lundi 7 décembre courant dans la zone du Cap-Esterias, mettent tout en place pour le coincer. Un dispositif sécuritaire est donc mis sur la route de Marseille, tôt dans la matinée, aux fins d'interpeller les deux suspects. C'est finalement vers 13 heures que le véhicule transportant la fameuse marchandise tombe dans le piège tendu par les agents. En effet, lors de la fouille dudit véhi-

cule, ces derniers trouvent cinq trolleys remplis d'ivoire d'éléphants, découpées en 78 morceaux.

Les deux présumés trafiquants ont été placés en garde à vue à la Pij, en attendant d'être présentés devant le parquet de Libreville dans les prochaines heures.

Il semble que la quantité d'ivoire ainsi saisie soit la plus grande prise des forces de sécurité en matière de lutte contre le braconnage au Gabon.